

**Modalités de sélection via la  
Formation Professionnelle Continue  
2024**

**à l'Institut de Formation en Ergothérapie  
du CHU Rouen Normandie**

## MODALITES DE SELECTION

Conformément au titre II de l'Arrêté du 17 janvier 2020 : dispositions spécifiques – modalités d'admission des candidats relevant de la formation professionnelle continue pour les formations de manipulateur d'électroradiologie médicale, de technicien de laboratoire médical, d'ergothérapeute et de pédicure podologue (articles 12 à 15), les candidats peuvent déposer un dossier de candidature afin d'intégrer l'Institut de Formation en Ergothérapie du CHU Rouen Normandie.

Ces candidats doivent :

- relever de la formation professionnelle continue
- justifier d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt du dossier

À l'Institut de Formation en Ergothérapie du CHU Rouen Normandie, la sélection comprend une étude approfondie du dossier envoyé.

### Nombre de places

Le nombre de places accessibles pour l'année universitaire 2024-2025 aux candidats en formation Professionnelle continue est limité à 2.

## INSCRIPTION 2024

Jours et heures d'ouverture du secrétariat de l'Institut de Formation en Ergothérapie  
du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 ☎ 02.32.88.06.52

Vous pouvez retourner ou déposer votre dossier complet du 15 janvier 2024 au 29 mars 2024 (cachet de la poste faisant foi) à :

*Espace Régional de Formation des Professions de santé  
Institut de Formation en Ergothérapie  
14, rue du Professeur Stewart  
76042 Rouen Cedex*

Votre dossier devra être constitué de plusieurs documents (Cf. page suivante). La complétude du dossier est un critère de sélection

Documents OBLIGATOIRE à fournir dans le dossier pour l'épreuve d'admission dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue :

- la demande d'inscription ci-jointe, dûment complétée, datée et signée par le candidat
- une copie lisible, recto-verso, d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport seulement) en cours de validité
- une photocopie de(s) diplôme(s) détenu(s)
- les ou l'attestation(s) employeur(s) et/ou les justificatifs de cotisation à un régime de protection sociale pendant 3 ans
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation manuscrite la plus complète possible
- une grande enveloppe autocollante format A4 libellée au nom et à l'adresse du candidat
- un virement 80,00€ (le libellé du virement devra obligatoirement commencer par IFE suivi du nom du candidat) sur le compte dont le RIB est ci-dessous. En cas de désistement, ces droits restent acquis à l'IFE du CHU Rouen Normandie

| TRESOR PUBLIC  |              |             |      | RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ |      |     |
|--|--------------|-------------|------|--|------|-----|
| <p>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)</p> <p>Identifiant national de compte bancaire - RIB</p> |              |             |      |  |      |     |
| Code banque  | Code guichet | N° compte   | Clé  | Domiciliation  |      |     |
| 10071  | 76000        | 00002003306 | 10   | TPROUEN  |      |     |
| <p>IBAN (International Bank Account Number)</p>  |              |             |      |  |      |     |
| FR76   | 1007         | 1760        | 0000 | 0020   | 0330 | 610 |
| Titulaire du compte :  |              |             |      | BIC (Bank Identifier Code)   |      |     |
| REGIE ESPACE REGIONAL FORMATION  |              |             |      | TRPUFRP1   |      |     |
| ERFPS  |              |             |      |  |      |     |
| ERFPS  |              |             |      |  |      |     |
| 14 RUE JACQUES STEWART   |              |             |      |  |      |     |
| 76000 ROUEN  |              |             |      |  |      |     |

Vous pouvez ajouter dans votre dossier tout élément pertinent à votre candidature.

*N.B. : Ecrire lisiblement*

Nom..... Nom de jeune fille.....

Prénoms.....

Sexe..... Date de naissance..... Lieu..... Dépt.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville .....

*( Votre convocation ainsi que vos résultats vous seront envoyés à cette adresse )*

Téléphone : Fixe..... Portable.....

E-mail.....

Statut au moment de l'inscription :

Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social.

Emploi dans un autre secteur : .....

Autres cas : Précisez .....

Je sollicite mon inscription à la sélection d'entrée FPC selon le Titre II de l'arrêté Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'État [...] d'ergothérapeute [...] de l'Institut de Formation en Ergothérapie du CHU Rouen Normandie et atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A cet effet, lors de la publication des résultats, j'autorise l'Institut de Formation en Ergothérapie du CHU Rouen Normandie à faire apparaître mon nom et prénom sur le site internet : (cochez obligatoirement l'une des deux cases).

OUI

NON *(j'ai pris note qu'en cas de réponse négative, mon nom et prénom n'apparaîtront que sur les listes papier affichées à l'Institut de Formation en Ergothérapie).*

Fait à ..... Le .....

Signature :

La sélection se fait sur dossier selon les attendus de la formation.

Pour information et afin de situer votre situation par rapport à ce qu'il est attendu au sein de la formation, voici les attendus et critères affichés dans Parcoursup :

### CADRAGE NATIONAL DES ATTENDUS LA FORMATION AU D.E. D'ERGOTHÉRAPEUTE

Disposer d'aptitudes relationnelles :

- Aptitude d'écoute, de bienveillance, d'empathie
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'interaction avec autrui
- Capacité d'adaptation et de flexibilité

Avoir un attrait pour les questions sanitaires et sociales :

- Intérêt et connaissance du métier d'ergothérapeute et du domaine médical et social
- Intérêt pour les sciences humaines, médicales et sociales

Disposer de capacités d'analyse :

- Capacité à suivre une démarche scientifique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité de résolution de problèmes et aptitude à la production créative
- Capacité à se questionner et à se remettre en question

Savoir s'organiser dans son travail :

- Capacité à travailler de manière autonome
- Capacité organisationnelle (rigueur, méthodologie de travail)

Posséder une maîtrise de l'expression écrite et orale :

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Capacité d'argumentation
- Capacité de synthèse
- Compréhension de l'anglais écrit

### CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

Résultats académiques

- Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT Et selon les options du BAC : SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Science de l'ingénieur - Résultats des épreuves terminales des enseignements de spécialité. Résultats dans les matières scientifiques mais aussi histoire-géographie et philosophie - Très important
- Notes d'Anglais - Niveau en anglais - Important
- Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit) - Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français - Important
- Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles - Résultats dans l'enseignement supérieur notamment dans les matières scientifiques et la recherche - Important

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- Aptitude à suivre une démarche scientifique - Acquisition de la démarche scientifique. Notes et observation dans les matières scientifiques - Très important
- Aptitude à s'organiser dans son travail - Méthode de travail. Investissement dans les projets académiques et personnels. Qualité de l'argumentation - Très important

## Savoir-être

- Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui - Capacité à s'investir. Implication. Esprit d'équipe. Curiosité intellectuelle. Éléments de savoir être. Investissement dans des projets collectifs - Essentiel
- Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés - Autonomie. Capacité à s'investir. Autonomie. Capacité à fournir des efforts. Éléments qui démontrent une persévérance, concentration, capacité d'organisation - Important

## Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation - Capacité à réussir dans la formation. Connaissance de l'exigence de la formation et son contenu. Cohérence du projet. Intérêt et motivation pour la formation exprimés dans le projet de formation motivé - Essentiel

## Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations - Engagement Citoyen, Lycéen et/ou étudiant. Engagement associatif. Curiosité pour les questions sociétales. Intérêt pour la démarche scientifique dans le domaine ergothérapeutique / occupationnel - Essentiel

## Enseignements de la session 2023 et conseils aux candidats

Au regard des attendus de la formation et des CGEV, tout le dossier (de tous les candidats) est étudié, c'est-à-dire :

- Les notes et observations de 1ère et Terminale. Toutes les matières ne sont pas retenues compte tenu des attendus de la profession, et des coefficients y sont attribués.
- Un coefficient est appliqué à la LV Anglais sans toutefois être péjoratif.
- Les appréciations et avis des professeurs principaux et chef d'établissement sont pris en compte.
- Une évaluation qualitative est aussi réalisée sur les observations de tous les professeurs, sur votre argumentaire dans les rubriques "activités et centres d'intérêts", et "lettre de motivation" (anciennement "projet de formation motivé"). Il est recommandé de valoriser leurs expériences en lien avec le public (notamment personnes en situation de handicap ou de précarité), avec le monde de la santé et les contacts qu'ils pourraient avoir eu avec des professionnels de santé et dont les ergothérapeutes.

Vous pouvez ajouter dans votre dossier tout élément pertinent à votre candidature.

## Résultats

Les résultats seront affichés à l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé et communiqués par courrier à chaque candidat.

Les candidats admis seront classés par ordre de mérite. L'IFE du CHU Rouen Normandie propose 2 places dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue pour la rentrée 2024 (28 août 2024).

Les résultats seront mis en ligne sur le site internet de l'Institut de Formation en Ergothérapie du CHU Rouen Normandie seulement pour les candidats ayant donné leur autorisation. <https://ife.chu-rouen.fr/admission/resultats/>

Les résultats seront publiés le 21 mai 2024 à 14h00  
Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone

\*\*\*\*\*

### **ATTENTION**

**Toute fausse déclaration est susceptible d'entraîner ultérieurement l'invalidation de cette inscription**

**Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet**

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION À L'IFE POUR LES CANDIDATS ADMIS

Les candidats admis devront impérativement confirmer leur admission dans les 10 jours après notification des résultats à l'adresse suivante :

*Espace Régional de Formation des Professions de santé  
Institut de Formation en Ergothérapie  
14, rue du Professeur Stewart  
76042 Rouen Cedex*

avec une confirmation d'inscription sur papier libre.

De plus, les candidats devront réaliser dans le même temps :

- un paiement de 170,00€ (montant réajusté à la rentrée 2024) pour les droits de scolarité ou une attestation de prise en charge financière délivrée par votre employeur selon la décision tarifaire.
- un paiement de 200€ pour les frais administratifs.

Sinon, le candidat est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat suivant.

Les candidats qui ne désirent pas entrer à l'IFE du CHU Rouen Normandie doivent se désister par mail : [stephanie.delouis@chu-rouen.fr](mailto:stephanie.delouis@chu-rouen.fr) et [deborah.laval@chu-rouen.fr](mailto:deborah.laval@chu-rouen.fr) afin de permettre l'admission d'un candidat admis sur liste complémentaire.

Les candidats admis seront contactés au fur et à mesure des désistements et selon l'ordre de classement par mérite.

## DROITS ET FRAIS DE SCOLARITE

Ils sont fixés chaque année par l'arrêté fixant les taux de droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

- les frais administratifs : 200 € (tarif 2023/2024)
- l'attestation d'acquittement de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) : 100€ (tarif 2023/2024)
- les tenues comprenant 5 tuniques et 5 pantalons commandées par l'IFE : 95€ (tarif 2023/2024)
- l'inscription à l'Université de Rouen : montant défini selon une convention (40,00€ en 2023/2024)
- l'Assurance Responsabilité Civile obligatoire couvrant les risques liés à la scolarité comme ceux liés aux stages obligatoires en milieu professionnel ainsi que les accidents de trajet domicile/école (aller/retour) doit être souscrite

### Montant de la formation pour les salariés

Pour la rentrée 2023/2024, la formation s'élève à 9 000 euros (frais de scolarité applicables aux employeurs pour les étudiants salariés).

**ATTENTION** : les assurances Responsabilité Civile qui vous sont proposées ne couvrent pas obligatoirement, dans leurs dispositions générales, les risques survenant lors d'un « stage en milieu professionnel ». Il convient donc de vérifier auprès de votre assureur que le contrat d'assurance Responsabilité Civile que vous avez souscrit couvre bien ces risques.



## SE RENDRE A L'IFE DU CHU ROUEN NORMANDIE



### Accès voiture

Depuis la A150, il y a deux possibilités :

- Soit de prendre la direction du parking du Mont-Riboudet pour y laisser son véhicule. Le parking est gratuit à condition de prendre le bus pour se rendre en centre ville. Pour venir au CHU, il faudra prendre la ligne de bus (T1 ou T2), moyennant le prix d'un ticket.
- Soit de prendre "toutes directions/centre ville". Au feu, tourner à gauche. Ensuite, longer les quais de la Seine et suivre la direction CHU Charles Nicolle.

Depuis la A13, prendre la sortie 21 Rouen-Boos..., continuer sur la N15 et suivre la route de Bonsecours, prendre la voie de droite. A la place Saint-Paul, prendre la direction Amiens/Beauvais puis la direction CHU Charles Nicolle.

Depuis la A28, prendre la N28 en direction de Darnétal - Rouen. Emprunter le tunnel de la Grand Mare, entrer dans Rouen, continuer sur la N28 et suivre le panneau CHU Charles Nicolle.



### Accès bus

Lignes qui desservent l'hôpital - arrêt "CHU Charles Nicolle" :  
T1 - T2 - T3

#### Autres lignes proches :

Lignes 5 et 11 - arrêts "Becquerel" ou "Fac de médecine"

Lignes 13 et 20 (*passage par la gare SNCF*) - arrêts "Becquerel" ou "Fac de médecine"

Site du Réseau ASTUCE

<http://www.reseau-astuce.fr>



### Accès train

Toutes les gares en direction d'Amiens, Dieppe, Le Havre, Lisieux, Paris



### Accès avion

[Aéroport Rouen Vallée de Seine](#)

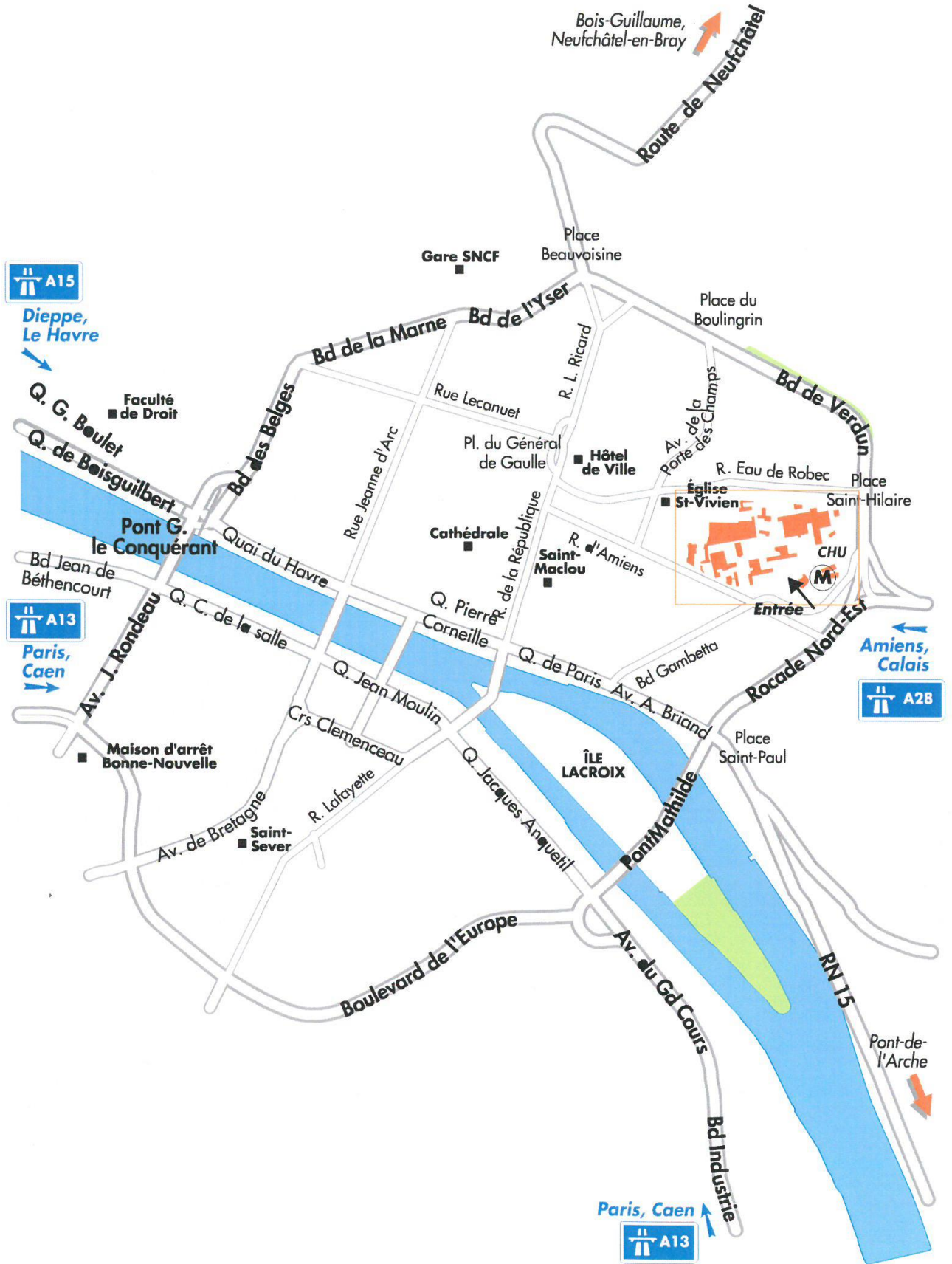
76520 BOOS

L'aéroport est à 20 minutes environ du centre de Rouen. Il dessert certaines grandes villes françaises et capitales européennes.

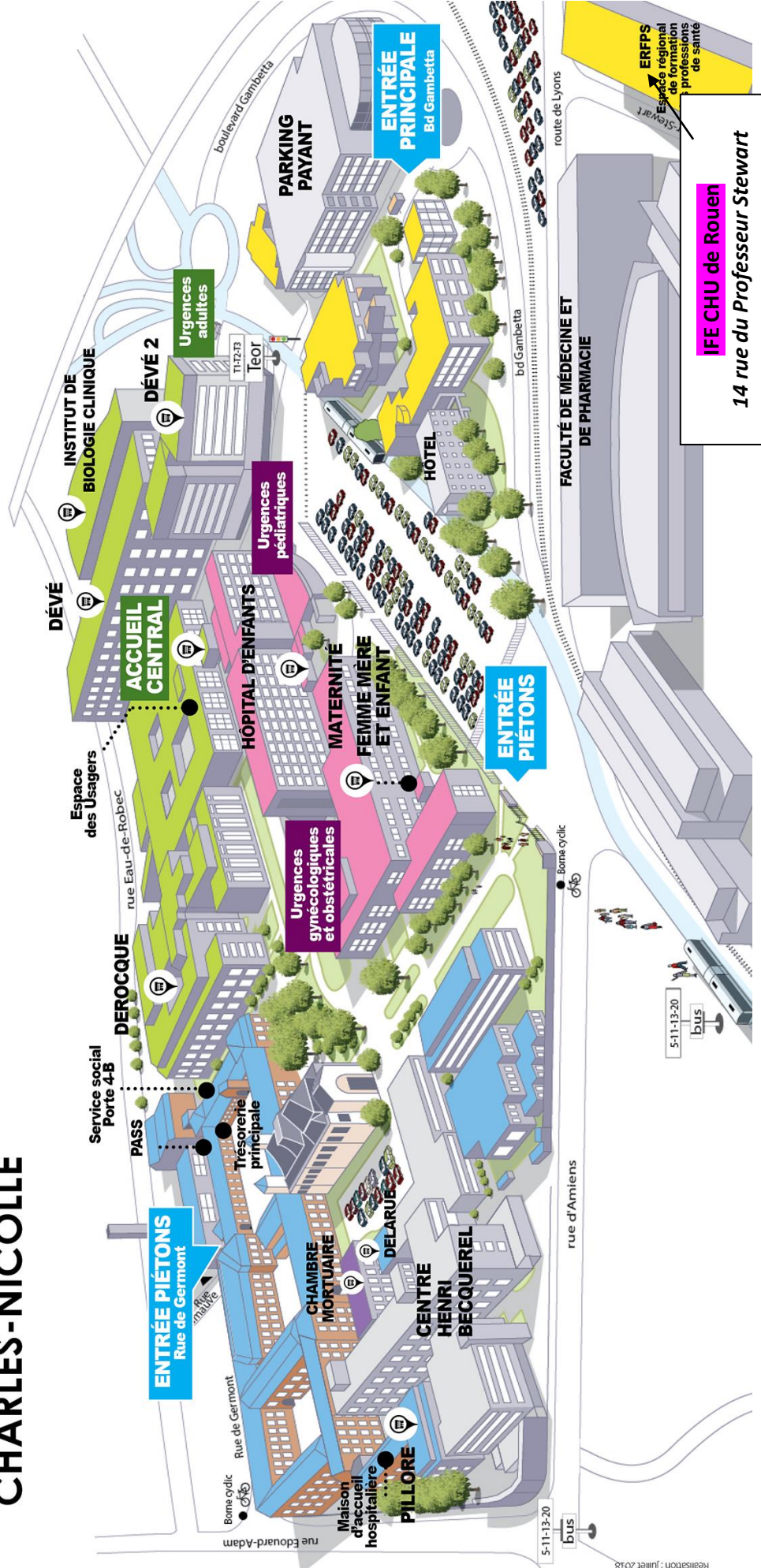
Depuis l'aéroport, vous devrez venir en taxi.

Radio-taxis - Tél. 02 35 88 50 50

Les taxis blancs - Tél. 02 35 61 20 50



# PLAN DE L'HÔPITAL CHARLES-NICOLLE



**IFE CHU de Rouen**  
14 rue du Professeur Stewart  
76042 ROUEN